

2 - RENDRE L'OFFRE LISIBLE ET ACCESSIBLE ET FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS

2.1 - Développer les possibilités de relais parental et de répit en famille

PA 2.1.1 - SOUTENIR LES AIDANTS FAMILIAUX CONFRONTÉS AUX PROBLÉMATIQUES DE DÉPENDANCE EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES EXISTANTES DU TERRITOIRE : INSTITUTIONS, ASSOCIATIONS ...

DIAGNOSTIC

Entre 6% et 8% des 12-18 ans pourraient être des aidants familiaux (extrapolation étude européenne citée dans les Cahiers du CCAH #9 de juin 2019) et ainsi assumer un niveau de responsabilité qui n'est pas le leur, au détriment des loisirs, de la scolarité et de la construction personnelle.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

- Donner aux parents qui en ont besoin la possibilité d'être relayés, de souffler, pour prévenir le burn-out parental et préserver l'équilibre familial.
- Entamer des réflexions autour du soutien aux parentalités « empêchées » par la maladie/le handicap d'un proche (conjoint ou enfant) et sur comment proposer aux parents des solutions pour que leur(s) enfant(s) - confronté(s) à une situation « d'aïdance » - disposent de solutions pour leur bien-être et leur développement.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Sur tout le territoire du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Udaf69

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Métropole Aidante
- ➔ Association JADE (Jeunes AiDants Ensemble)
- ➔ L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- ➔ France Associations Santé
- ➔ L'ADMR (Réseau associatif d'aide à la personne en milieu rural)
- ➔ L'association Française des aidants
- ➔ L'association Répit Bulle d'Air intervient pour apporter du répit à domicile aux aidants familiaux et en particulier aux parents d'enfants en situation de handicap
- ➔ Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH)
- ➔ La Pause Brindille

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)

ACTION 1

- ➔ Identifier plus précisément les jeunes aidants sur le territoire.

ACTION 2

- ➔ Développer une offre d'écoute et de répit adaptée et favoriser la prise de conscience de son rôle chez l'aidant, notamment par la diffusion de supports d'information chez les personnels de santé.

ACTION 3

- ➔ Favoriser des moments « familiaux » de répit - de coupure - pour parents et enfants.

ACTION 4

- ➔ Valoriser les réseaux existants (conférences sur les territoires, travail d'observation et de remontée des dispositifs existants).

ÉCHÉANCES

- ➔ 2021-2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- ➔ **Identification des jeunes aidants sur le territoire**
 - Nombre de jeunes aidants soutenus.
- ➔ **Développement d'une offre d'écoute et de répit adaptée**
 - Nombre d'offres développées sur le territoire concernant le répit parental.
- ➔ **Développement des moments « familiaux » de répit pour parents et enfants**
 - Retours de l'enquête qualitative conduite par l'Udaf69 auprès des familles sur cette thématique.